



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

banques et établissements financiers

Question écrite n° 67786

Texte de la question

M. Jean Gaubert souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la lutte contre les paradis fiscaux, au moment où se prépare l'avenir statutaire de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin. Le récent rapport d'information du Sénat, publié le 10 mai 2005, confirme en effet l'existence d'un contexte fiscal très particulier pour les îles caraïbes, contexte qui se caractérise par des impôts directs faibles et des taxes indirects relativement élevés. C'est pourquoi il souhaite savoir quelles sont les intentions du Gouvernement pour se mettre en conformité avec ses engagements internationaux en matière de lutte contre les pratiques fiscales dommageables dans l'esprit des recommandations et des quinze principes directeurs des pays membres de l'OCDE.

Données clés

Auteur : [M. Jean Gaubert](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67786

Rubrique : Marchés financiers

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2005, page 6165